

LE SERVICE APRÈS VOTE

Session plénière du Conseil régional de Bretagne
30 juin et 1er juillet 2022



Discours de politique générale

En ouverture de la plénière, **Claire Desmares** a adressé un message de solidarité aux femmes des États-Unis, dont le droit à l'avortement a été remis en cause par la terrible décision de la Cour Suprême : *"Nous, éco-féministes, clamons haut et fort : Nos corps, nos choix"*.

Elle a salué la progression des forces de gauche au sein de la nouvelle assemblée nationale, ainsi que la création d'un groupe écologiste. Elle a appelé le nouveau gouvernement à instaurer un rapport renouvelé aux territoires.

Les élu.e.s écologistes s'investiront dans le groupe de travail sur l'autonomie en Bretagne créé par l'exécutif. **Claire Desmares** a précisé que ce combat ne devait pas dédouaner le conseil régional d'agir avec ses outils, en particulier sur les urgences climatiques et environnementales : *"Votre exécutif les considère trop souvent comme des enjeux "de long terme", a contrario, les travaux du GIEC nous invitent à les appréhender comme des enjeux prioritaires de court terme"*.

Après avoir rappelé le risque de sécheresse historique en Bretagne cet été, elle a déclaré : *"Nous devons apprendre à faire avec une ressource qui se raréfie. Comment expliquer le soutien obstiné d'élu.e.s à des projets industriels qui considèrent encore l'eau comme une ressource illimitée? Comment justifier l'acceptabilité des messages d'économie d'eau à la population quand les industriels, notamment de l'agro-alimentaire, continuent à la gaspiller sans aucune réserve?"* L'écoconditionnalité des aides régionales, dont les écologistes attendent toujours la concrétisation, doit inclure la sobriété des usages de l'eau. [La vidéo de l'intervention](#)



Les Écologistes de Bretagne

Claire Desmares, Présidente de groupe : claire.desmares@bretagne.bzh

Ronan Pichon : ronan.pichon@bretagne.bzh

Christine Prigent : christine.prigent@bretagne.bzh

Loïc Le Hir : loic.le-hir@bretagne.bzh

Julie Dupuy : julie.dupuy@bretagne.bzh

Goulven Oillic : goulven.oillic@bretagne.bzh

Collaboratrices

Cécile Cathelin : cecile.cathelin@bretagne.bzh

Cathie Bertin : catherine.bertin@bretagne.bzh



Schéma régional des transitions économiques et sociales

L'exécutif a engagé une démarche permettant de fusionner 3 grands schémas régionaux, SDREII, CPRDFOP et SRESR, afin d'élaborer une stratégie transversale aux enjeux de développement économique, d'innovation, d'emplois, de formation et d'enseignement supérieur et recherche. Après une consultation à laquelle les écologistes ont apporté une contribution, un débat sans vote a eu lieu.

Ronan Pichon a rappelé nos priorités : *"Quand le Haut Conseil pour le Climat juge l'action climatique de l'État insuffisante, la Région doit inscrire la Bretagne dans l'Europe de la neutralité carbone, de la reconquête de qualité de l'eau et de la biodiversité. Compétitivité et attractivité, très présents dans la stratégie de l'exécutif, ne doivent pas être des finalités. L'activité économique et les innovations doivent être mises au service des objectifs environnementaux et sociaux pour un développement plus juste et plus durable de la Bretagne"*

[La vidéo de l'intervention](#)

Stratégie immobilière des lycées publics

Nous avons proposé 3 amendements, sur le plan d'actions 2022-2024, portés par **Goulven Oillac** : deux ont été approuvés par l'exécutif et intégrés.

Nous avons obtenu **une étude sur l'adaptation des lycées publics bretons aux dérèglements climatiques**. Une décision en totale cohérence avec le premier avis rendu par le Haut Conseil Breton pour le Climat qui appelle à davantage d'exemplarité de la Région sur l'adaptation de ses politiques.

Nous avons également obtenu que la Région porte dans le futur référentiel du "lycée de demain" les priorités de la massification des éco-matériaux, du réemploi et des low tech.

Par contre, notre amendement qui faisait de la rénovation énergétique des lycées une priorité a été rejeté. L'exécutif repousse la modification des priorités à l'élaboration du prochain Schéma directeur immobilier des lycées.

Étude alimentation du CESER

Après la présentation d'une étude prospective sur l'alimentation en 2050 menée par le CESER, **Goulven Oillac** a posé la question suivante : *"Avec 3,4 millions d'habitant.e.s, la Bretagne a-t-elle vocation à continuer à nourrir plus de 13 millions de personnes en important du soja d'Amazonie, au vu des impacts sur l'eau, les nitrates, les pesticides, la biodiversité, les paysages ?"*



RAPPORT FINANCIER 2021

Claire Desmares a interpellé l'exécutif sur le faible taux de réalisation du budget investissement lié à la mission 5 portant sur la transition écologique. Si cette mission n'englobe pas l'ensemble de la politique environnementale de la Région, elle regroupe toutefois des champs d'action essentiels sur la gestion de l'eau, les déchets, la biodiversité, l'énergie ou encore l'adaptation au changement climatique. Pourtant, elle ne représente qu'1 % du budget total de la Région. Nous attendons la réponse de l'exécutif.

Campus éducation artistique et culturelle à Guingamp



Julie Dupuy s'est exprimée à l'occasion de l'adhésion de la Région Bretagne au campus Éducation Artistique et Culturelle à Guingamp : "Après plus de deux années de pandémie, nous estimons qu'il y a urgence à valoriser les compétences et à soutenir les professionnel.le.s des différents domaines culturels." Elle a apporté son soutien à ce campus qui pourrait selon elle permettre aux établissements de "replacer la culture, les pratiques artistiques, en leur sein, pour sortir de la course aux diplômes, des logiques de performance et de la reproduction des inégalités sociales, de naissance et de lieu de vie".

Question orale sur la tarification solidaire des transports scolaires

Loïc Le Hir a interpellé l'exécutif : "La région Bretagne est-elle prête à mettre en place une tarification sociale et solidaire pour le transport scolaire de nos jeunes à la rentrée 2023-2024 ?"

Les tarifs de la Région Bretagne s'appuient uniquement sur la composition des familles, accordant des remises aux familles nombreuses, sans tenir compte des ressources financières. En cohérence avec la nouvelle tarification unique, sociale et solidaire pour les services de restauration et d'hébergement des lycées publics, les tarifs du transport scolaire devraient être calculés sur la base du quotient familial. Cela contribuerait à une meilleure lisibilité des services proposés par la Région et à une meilleure justice sociale. [La vidéo de l'intervention](#)



Question orale : Droit de suite sur les nouvelles études ferroviaires, le train du quotidien



En Février, un de nos amendements a été approuvé grâce au vote de l'ensemble des groupes de l'opposition. Il concernait le lancement de nouvelles études relatives à la modernisation et/ou la réouverture de lignes de train du quotidien. Dans l'esprit d'un droit de suite, **Ronan Pichon** a interpellé le vice-président aux mobilités afin de connaître l'état d'avancement de ces études, leur calendrier et la perspective de les voir inscrite dans le volet mobilité du CPER qui sera négocié avec l'État d'ici la fin de l'année. [La vidéo de l'intervention](#)

Réponse de l'exécutif :

Rennes-Châteaubriant : crédits CPER (Contrat de plan Etat-Région Bretagne 2021-2027) espérés

Auray-Quiberon : travaux en cours, crédits CPER 2021-2027 espérés

Brest-Quimper : création d'un groupe de travail par le conseil de développement

Auray-Pontivy-St Gérard (FRET) : études en cours, crédits CPER 2021-2027 espérés, nécessité d'inscription dans la stratégie régionale FRET

Morlaix-Roscoff : études en cours

Rennes-Fougères : crédits CPER 2021-2027 espérés

Mauron-La Brohinière : études en cours

Dinan-Lamballe : attentes fortes pour des travaux et un meilleur service public, discussions engagées

Guingamp-Carhaix : études en cours

Participations régionales 2021

Depuis les années 2000, la Région a développé une modalité d'intervention pour soutenir l'économie et l'emploi en Bretagne, permise par les lois de décentralisation : la prise de participations au capital de différents organismes. **Claire Desmares** a souligné les incohérences parmi les 26 prises de participation régionales, pour un montant total de 119 millions d'€: "D'un côté, la participation à des entreprises comme SAS France Énergie Marine ou la Coop des masques est tout à fait en cohérence avec les orientations nécessaires sur la transition énergétique, la réindustrialisation et la relocalisation d'activités en Bretagne. De l'autre, la participation à des sociétés d'agroalimentaires de Yer Breizh (300 000€) et du Groupe Holding Daucy (5 millions d'€) apparaît en total décalage avec les enjeux de transition agricole !"

RADD Rapport d'Activité et de Développement Durable 2021

Christine Prigent est revenue sur la méthodologie de ce rapport en pointant une présentation par programme inadaptée aux enjeux actuels et a plaidé pour un outil plus pédagogique, rendant compte de l'action de la région par politique publique, en cohérence avec le nouveau Budget vert. Elle a également interrogé le concept daté de développement durable qui isole les 3 piliers quand il faut plus que jamais les appréhender de façon transversale.

Christine Prigent a relevé la mauvaise santé des bretonnes et des bretons, pointée depuis longtemps par de nombreuses études. Elle a interrogé l'exécutif : "Pourquoi la dotation de l'Observatoire Régional de la Santé n'a-t-elle pas évolué depuis 2005 ?"

La vidéo de l'intervention

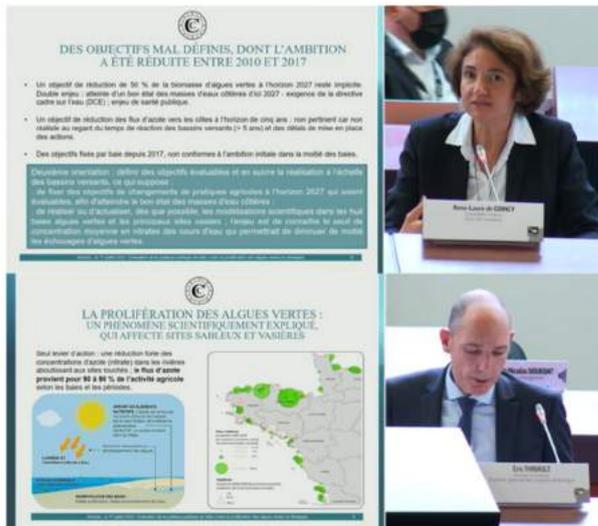
Sur la lutte contre les métabolites de pesticides, **Christine Prigent** a constaté qu'une fois de plus, la solution retenue est uniquement curative. Elle a déclaré : "La protection des captages d'eau potable devrait être LA priorité avec une interdiction totale des pesticides agricoles." Elle a également regretté la faiblesse des crédits régionaux dédiés à la préservation de la biodiversité et demandé un point d'avancement sur la création d'une société de tiers financement pour rendre la rénovation énergétique des logements accessible à tout.e.s



Julie Dupuy est intervenue pour évoquer l'importance de prendre en compte les enjeux environnementaux et des équilibres territoriaux dans les politiques culturelles et sportives. Elle a également insisté sur la nécessité d'intégrer le sport et la culture dans une approche systémique et transversale, en lien notamment avec les enjeux du tourisme, de l'habitat ou encore des mobilités.

La vidéo de l'intervention

Présentation du rapport "Algues vertes" par la Cour des Comptes



La Cour des comptes et la Chambre Régionale des Comptes de Bretagne ont présenté en séance leur rapport conjoint sur les algues vertes, rendu public en juillet 2021. Ce rapport, s'appuyant sur les travaux de l'IFREMER, l'INSERM; l'INRAE et du CNRS va dans le sens de ce que défendent les écologistes depuis plusieurs décennies. Il rappelle le consensus scientifique sur l'origine agricole des nitrates et l'action insuffisante de l'État et de la Région : manque d'ambition des objectifs, baisse des moyens de contrôles, absence d'implication des filières agro-alimentaires, faiblesse des moyens financiers engagés. Les Écologistes de Bretagne avaient demandé une présentation de ce rapport en hémicycle dès le début de mandat, via une question orale, mais qui était alors restée sans réponse.

En séance, **Claire Desmares** a remercié les magistrat.e.s pour la qualité de leur travail et de leur présentation : "Ce rapport d'utilité publique fera date". Elle a interrogé les intervenant.e.s : "Au-delà des objectifs de réduction des nitrates, quelle transformation profonde du modèle agricole breton ?"

Les Pays Bas et la Flandre, confrontés aux mêmes problèmes, s'engagent vers une réduction importante des élevages sur leur territoire. Par ailleurs, une étude menée par les organismes Solagro et Ceresco, commandée par la Région Bretagne, indique que diviser par 2 les émissions de gaz à effet de serre (GES) généré par l'agriculture implique de diviser par 2 le cheptel breton. La France et la région Bretagne sont-elles prêtes à fixer ce cap et à mettre les moyens législatifs, réglementaires et financiers pour accompagner les acteurs dans cette nécessaire transition du modèle agricole breton ?

Agression de la Présidente de groupe par le Vice Président à l'agriculture



A la sortie de l'hémicycle du Conseil régional, suite au débat sur les algues vertes, **Claire Desmares** a été victime d'une agression de la part du Vice-Président à l'Agriculture du Conseil Régional. Menaces et intimidations sur une élue dans l'exercice de ses fonctions : ces actes sont graves et inacceptables, en particulier lorsqu'il vise à réduire au silence une élue bretonne mettant en cause le modèle agricole et ses impacts néfastes pour l'environnement et les habitant.e.s.

Claire Desmares a dénoncé ces faits dans une intervention en préambule du débat sur le Rapport Egalité Femmes-Hommes, appelant le Président à "faire de l'hémicycle une "safe place", c'est à dire un endroit où les femmes n'ont pas à craindre d'être seule et où leur parole est respectée"

Un courrier a été adressé à Loïg Chesnais-Girard pour demander une sanction à la hauteur de la gravité des faits. La réponse du Président a été décevante : il a répondu être dénué de pouvoir de sanction à l'encontre des élu.e.s de son exécutif. Retrouver les publications sur [Facebook](#) et sur [Instagram](#). [La vidéo de l'intervention](#)

Rapport Egalité Femmes-Hommes 2021

Claire Desmares a rappelé que ce combat était encore loin d'être gagné et que 3 ministres du gouvernement actuel sont mis en cause pour violences sexuelles : "la légitimité et la véracité de la parole des femmes est toujours contestée". Elle a également évoqué la croissance des inégalités due à la pandémie du Covid. En Bretagne, le rapport montre que les inégalités persistent dans de très nombreux domaines. **Claire Desmares** a défendu plusieurs propositions : la création d'un budget régional sensible au genre, l'éga-conditionnalité des aides et des modules de formation et de prévention sur les violences sexistes et sexuelles pour l'ensemble des conseiller.e.s régionaux et collaborateurs-trices.

Revalorisation de la profession de conducteurs-rices de cars scolaires



Le transport de voyageurs par autocars fait face à un vrai problème de pénurie de conducteurs-rices en raison des conditions de travail : fortes amplitudes horaires, prédominance des temps non complets et salaires insuffisants. La Charte négociée et proposée par la Région vise à recruter davantage et à mieux fidéliser les conducteurs-trices de cars scolaires via notamment la mise en place d'un 13ème mois dès l'embauche et le versement d'une indemnité complémentaire d'attractivité (ICA) pour les coupures non indemnisées entre les vacances, qui représente environ 150 €/mois.

Loïc Le Hir a porté un amendement permettant d'élargir ces avantages aux contrats de plus de 700 heures, un compromis a été trouvé avec l'exécutif indiquant qu'une évolution de la Convention relevant le seuil minimum à 700 heures obligerait les parties à réouvrir des négociations sur l'application de la Charte. Il a également dessiné d'autres pistes de travail : l'extension de l'indemnité à tous types de contrats, l'aménagement des horaires scolaires facilitant 2 circuits de transport et augmentant le temps de travail, le cumul avec d'autres contrats au sein des collectivités territoriales. Il a également évoqué une gestion publique régionale de ce service qui permettrait d'éviter de verser une rémunération à de grands groupes et à leurs actionnaires et de maîtriser les coûts, les RH et leur rémunération, d'accélérer la décarbonation des transports et d'assurer le bien-être au travail de l'ensemble des conductrices-teurs. [La vidéo de l'intervention](#)

Vœu "Pour une sortie des pesticides, au plus vite et au plus tard en 2030"

Goulven Oillac a défendu en français et en breton un vœu proposant au Conseil régional de demander à la France et à l'Union Européenne d'organiser la sortie des pesticides au plus vite et au plus tard en 2030. Les études menées par l'INRAE, par l'IFREMER et l'INSERM ces dernières années attestent toutes d'une contamination massive de l'environnement par les pesticides et des impacts dangereux pour la santé humaine.

Ce vœu a été rejeté, révélant le manque d'ambition de la Région. L'exécutif a proposé un autre texte appelant à réviser à la baisse la stratégie française ! Leur vœu, qui a été adopté, demande de modifier la stratégie Ecophyto II+ qui vise - 50 % d'ici 2025 pour la mettre en cohérence avec la stratégie européenne qui vise -50% d'ici à 2030. Nous nous sommes interrogés : cela relève-t-il d'une erreur liée à un manque de maîtrise du sujet ou est-ce là le vrai cap de la Région Bretagne ? [La vidéo de l'intervention](#)



La vidéo de la session

Vous pouvez retrouver l'intégralité des vidéos de la session [ICI](#).

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :

